

COMMUNIQUE DE PRESSE

J'apprends à nager ... sur Saint-Dizier **Programme *Citoyens du Sport***

Le Comité Interministériel à l'Égalité et à la Citoyenneté (CIEC) a acté, en mars 2015, la mise en place d'un plan national *Citoyens du Sport* afin de renforcer l'accès à la pratique sportive des jeunes qui en sont le plus éloignés.

Le Centre National pour le Développement du Sport (CNDS) a lancé à ce titre un appel à projets intitulé « j'apprends à nager » pour permettre aux enfants entrant en classe de 6ème de savoir nager. Ce dispositif s'adresse particulièrement aux enfants résidant dans les quartiers politique de la ville (QPV) et les zones de revitalisation rurale (ZRR).

Cette année, la ville de Saint-Dizier a souhaité relayer et porter ce dispositif en organisant un stage de 15 jours au centre nautique ! La mission a été confiée à l'association Oxijeunes.

Ainsi, tous les jours de 12h30 à 13h30, 10 jeunes âgés de 8 à 10 ans issus du quartier du Vert-Bois retrouvent leur éducateur Amar ARSLANE pour un apprentissage ludique mais intensif pendant cette période de vacances !

Lors de la dernière séance le vendredi 22 juillet sera organisé le test « sauv'nage », qui leur permettra d'obtenir leur diplôme de « capacité à savoir nager ». Vous êtes invités à 13h30 à assister à la remise de diplôme et à échanger avec les jeunes et leur famille.

Le dispositif « j'apprends à nager » est entièrement gratuit pour les familles car pris en charge par l'Etat via le CNDS.

Pour tout complément d'information, vous pouvez joindre la mission politique de la ville à la sous-préfecture de Saint-Dizier au 03 25 56 91 67.

Contact presse :

Lysiane BRISBARE : 03.25.30.22.54/06.86.80.52.55